**REGARD DE NOS PARTENAIRES SUR LA COVID 19**

Sommaire

[Quel est l’état des lieux de l’impact de la Covid dans le pays ? 2](#_Toc54357733)

[Quelles sont ou quelles ont été les mesures de précaution mises en place par les pouvoirs publics ? 4](#_Toc54357737)

[Les mesures de confinement ont-elles été levées en totalité, quelles sont les mesures sanitaires en cours ? L’activité du pays est-elle revenue à la normale ? 5](#_Toc54357739)

[Comment avez-vous géré l'épidémie au sein de votre structure ? 6](#_Toc54357743)

[Quelles activités prévues dans l’année 2020 ont dues être adaptées, reportées, voire annulées ? 7](#_Toc54357747)

[Cela va-t-il changé votre manière de travailler à plus long terme ? Avez-vous réfléchi à des méthodes d’anticipation et d’adaptation si ce type de crise devait se reproduire ? 8](#_Toc54357751)

[Quelles sont les conséquences de la pandémie sur le plan agricole dans votre région ? Quelles difficultés ont rencontrées les producteurs ? 10](#_Toc54357755)

[Y a-t-il actuellement ou craignez-vous qu'il y ait prochainement des problèmes de sécurité alimentaire pour la population, liées à la pandémie ? 11](#_Toc54357760)

[Les limitations imposées en termes d’importation et d’exportation de denrées alimentaires ont-elles favorisé la consommation de produits locaux ? 13](#_Toc54357765)

[Quelles sont selon vous les leçons à tirer de la Covid 19 ? 13](#_Toc54357769)

[Avez-vous d’autres informations à ajouter ? 14](#_Toc54357773)

# Quel est l’état des lieux de l’impact de la Covid dans le pays ?

## Réponse de Fert au Burkina Faso

Les 1ers cas de la covid19 ont été enregistrés le 09 mars 2019. L’évolution rapide de la situation et le décès d’un 1er cas ont contraint le gouvernement à prendre des mesures de protection et de sécurité. Malgré les mesures de précaution et recommandations prises rapidement, on enregistre à la date du 03 septembre 2020, 1379 cas et 55 décès. Même si le nombre de décès et de contamination demeure relativement faible par rapport à certains pays de la sous-région, on note que l’épidémie de la covid 19 a entrainé un ralentissement voire une suspension des activités, notamment en ce qui concerne le commerce, la production agricole et les activités de stockage, transformation et commercialisation. La province du Sanmatenga dans la Région du Centre Nord n’a enregistré aucun cas depuis le début de la pandémie.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Au Rwanda le premier cas de COVID 19 a été remarqué en date du 14/03/2020 et jusqu’à aujourd’hui (31/08/2020), on enregistre 4063 personnes infectées dont 2013 guéries, 2034 malades et 16 morts. Le gouvernement rwandais a mis en place plusieurs mesures limitant la propagation du COVID-19 dont :

• Le confinement total (du 15/3/2020 au 04/05/2020) ;

• Après le confinement total, on est passé au confinement partiel pour les zones qui montrent un taux élevé des cas d’infection de COVID 19 ;

• Renforcement des mesures sanitaires exigées par L’OMS (lavage des mains à chaque moment, port des masques) ;

• Distanciation de 1 m entre les personnes en lieu public, en différentes activités dont les activités agricoles et même dans les véhicules pour le transport en commun,

• Les entreprises publiques et privées continuent leur activité avec le personnel essentiel. Les autres agents doivent privilégier le travail à domicile ;

• Les commerçants sont encouragés à privilégier les paiements digitaux ;

• Les activités sportives qui n’induisent aucun contact physique sont autorisées en plein-air ;

• Les cérémonies d’enterrement et de mariage ne doivent pas dépasser plus de 30 personnes ;

• La cérémonie de mariage civil ne dépasse pas plus de 15 personnes et les cérémonies de mariage religieux mais ne devraient pas réunir plus de 30 personnes ;

• La circulation entre les Provinces est règlementée ;

• Un couvre-feu de 19 heures à 5 heures du matin a été décrété.

## Réponse du SERACOM au Burkina Faso

La situation de la maladie à Coronavirus au Burkina Faso à la date du 31 Aout 2020 se présente comme suit :

* 06 nouveaux cas
* 00 guérison soit un total de 1072
* 00 décès soit 55 au total
* 241 cas actif
* 1368 cas confirmés dont 473 femmes et 895 hommes depuis le 9 Mars 2020.
* Onze (11) sur treize (13) régions et 26/70 districts sanitaires touchés par l’épidémie.

Les mesures de confinement arrêtées en Mars 2020 ont été au fur et à mesure élevées. A ce jour seules les frontières terrestres restent fermées. Les autres mesures prises sont :

* La réalisation de tests Covid 19 disponible et non payant dans les centres de santé d’Ouagadougou et de Bobo avec des résultats disponibles 72h après.
* La poursuite du dépistage systématique des voyageurs entrants et sortants,
* La diffusion journalière d’un point de presse sur la situation du COVID19 dans le pays,
* La réalisation et diffusions d’émissions et de messages sur les radios communautaires, les télévisions,
* La poursuite de la prise en charge des cas hospitalisés et suivi des cas confirmés bénins à domicile,
* Le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire au niveau des principaux points d’entrées,
* La dotation des populations en matériels de protection et consommables

pour la riposte à la COVID-19 par l’Etat et les ONG

Réponse de l’UNMFR au Sénégal

- Déclarés positifs : 12.559

- Guéris : 8.050

- Décès : 261

- Sous traitement : 4.481

 Toutes les 14 régions du Sénégal sont touchées : Dakar (9009cas), Thiès (1407cas), Diourbel (713cas), Ziguinchor (428cas), Saint-Louis(191cas), Kolda (171 cas), Kaolack(153cas), Sédhiou (136 cas), Tambacounda (94 cas), Kédougou (93 cas), Fatick (58cas), Louga (56 cas), Matam (36cas), Kaffrine (14 cas).

# Quelles sont ou quelles ont été les mesures de précaution mises en place par les pouvoirs publics ?

## Réponse de Fert au Burkina

Pour se protéger et empêcher la propagation du virus de la Covid 19 et d’autres infections, les mesures de précaution mises en place par le gouvernement sont les suivantes :

Dans un 1er temps, le gouvernement a communiqué les mesures universelles ou recommandations à savoir :

* Le lavage fréquent des mains. L’utilisation du savon et de l'eau, ou une solution hydroalcoolique.
* La distanciation d’au moins un mètre de toute personne qui tousse ou éternue.
* Le port de masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
* Évitez de se toucher les yeux, le nez ou la bouche.
* En cas de toux ou d'éternuement, se couvrir le nez et la bouche avec le pli du coude ou avec un mouchoir.
* Restez chez soi si on ne se sent pas bien. Consultez un professionnel de santé si on a de la fièvre, qu’on tousse et qu’on a des difficultés à respirer.
* Prévenez le professionnel de santé par téléphone au préalable. Il pourra ainsi donner des orientations rapidement vers l'établissement de santé adéquat.

Le 09 mars 2020, l’apparition des premiers cas de la Covid-19 ont poussé les autorités à prendre des mesures pour barrer la propagation de la maladie.

* La mise en place de la quarantaine décrétée le 30 mars 2020, de toutes les villes ayant enregistré un cas (Ouaga, Bobo, Boromo, Dédougou) avec la fermeture des écoles le 16 mars 2020 ainsi que des lieux publics (maquis, bars, boîte de nuit, marchés et yard) et la suspension de tout évènement à caractère social, économique et culturel (mariage, concert, etc.) ; puis la fermeture des lieux de cultes et l’interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes le 25 mars 2020. Ces mesures qui devaient être levées le 24 avril 2020, ont été prolongées puis ont connu une levée progressive avec la réouverture des mosquées le 04 mai 2020 dû à une pression d’une partie de la communauté musulmane, la réouverture des marchés le 20 avril 2020 ainsi que des restaurants et des églises respectivement le 15 et le 20 mai 2020. La fermeture de toutes les frontières aériennes et terrestres (sauf fret) le 22 mars 2020,
* L’instauration d’un couvre-feu le 25 mars dans tout le pays de 19h à 5h du matin jusqu’au 13 avril 2020 et qui a été ensuite prolongé avec changement d’horaires de 21 à 4h du matin,
* La limitation des transports interurbains du 23 mars au 05 avril 2020 mais qui a été prolongée. La reprise des transports en commun a été effective le 05 mai 2020.
* L’instauration du port du masque obligatoire le 27 avril 2020 qui demeure une mesure non respectée par la population sauf dans certains services et administrations où le masque est exigé.

Fin mai 2020, avec la baisse du nombre de cas infectés par la Covid-19, l’Etat a procédé à l’allègement de certaines mesures avec la levée de la quarantaine et du couvre-feu le 3 juin 2020 sur toute l’étendue du territoire à l’exception des provinces en état d’urgence pour des raisons sécuritaires (les régions de l’Est et du Sahel, les provinces de Kossi et Sourou dans la Boucle de Mouhoun, la province de Kénédougou dans les Hauts Bassins, la province de Louroum au nord et la province de Koulpelogo dans la région Centre-Est) ; l’ouverture administrative et la réouverture des classes d’examen le 1er juin 2020.

Les frontières aériennes ont été réouvertes le 1er août 2020 avec des conditions d’entrée et de départ du Burkina Faso telles que :

* Présenter un document attestant du résultat négatif de dépistage de la covid 19 par la PCR réalisé au moins 5 jours avant le départ
* Se soumettre aux procédures sanitaires aux points d’entrée
* Respecter les mesures barrières,
* Quarantaine pour les cas positifs

Toutes les frontières terrestres restent cependant fermées jusqu’à nouvel ordre.

# Les mesures de confinement ont-elles été levées en totalité, quelles sont les mesures sanitaires en cours ? L’activité du pays est-elle revenue à la normale ?

## Réponse du SERACOM au Burkina

La majorité des mesures de confinement au niveau du Burkina Faso ont été levées. Seules les frontières terrestres restent fermées à ce jour. Les mesures sanitaires en cours sont :

- La poursuite du dépistage systématique des voyageurs entrant et sortant,

- La communication sur les risques et engagements communautaires à travers la diffusion journalière du point de presse, les diffusions d’émissions et de messages sur les radios communautaires, la télévision nationale….

- La poursuite de la prise en charge des cas hospitalisés,

- La mise en place des centres de dépistage volontaires à Ouaga et dans les grandes villes,

- Le renforcement du dispositif de contrôle sanitaire au niveau des principaux points d’entrée (Aéroport de Ouaga).

Dans l’ensemble, les activités à l’intérieur du pays sont en train de revenir à la normale.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Ces mesures n’ont pas été levées en totalité car il y a des zones confinées et d’autres re-confinées selon la gravité de la maladie. L’activité du pays n’est pas encore revenue à la normale à 100% car :

Les frontières terrestres restent fermées, à l’exception des marchandises et des cargos et du retour des citoyens rwandais et résidents permanents ;

Les écoles restent encore fermées ;

Les bars, les lieus de sports et de loisir restent fermés.

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

1. Les mesures de confinement n’ont pas été levées en totalité, cependant l’Etat sénégalais a engagé les populations à respecter les mesures suivantes :

- Le port du masque devenu obligatoire ;

Le respect des gestes barrières (distanciation) ;

- Le lavage des mains avec l’eau et du savon.

- Le non-respect de ces mesures peut couter une amande ou la prison.

1.1 Durcissement des mesures prises par l’Etat :

- Interdiction des rassemblements au niveau des plages, des terrains de sports, des espaces publiques et salles de spectacles ;

- Interdiction de toutes manifestations sur la voie publique et spécialement dans les Régions ;

- Le port obligatoire du masque dans les services de l’administration et du privé

o dans les commerces

o dans les transports

- Respect scrupuleux des arrêtés du Ministre des transports relativement au nombre de places autorisées dans les transports en commun.

# Comment avez-vous géré l'épidémie au sein de votre structure ?

**Réponse de Fert au Burkina**

Pour la gestion de l’épidémie au sein de Fert, le bureau à Ouaga a été fermé dès l’annonce de la fermeture des écoles et des lieux de cultes ainsi que le confinement par le Gouvernement le 16 mars 2020. En outre, les mesures préconisées par le Gouvernement ont été appliquées (distanciation, lavage des mains, …).

Le 23 mars 2020, Fert a mis en place le télétravail avec quelques séances au bureau pour l’équipe administrative et les cadres.

Les conseillers, ne pouvant pas continuer leurs activités de terrain, ont été mis en congés. Après 3 semaines de congés, une démarche pour autorisation de déplacement a été entreprise afin de leur permettre de rejoindre leurs localités d’affectation et de reprendre leurs activités dans les OP. Ainsi, les activités de terrain ont pu reprendre fin avril-début mai 2020 avec le respect des mesures de protection recommandées par le gouvernement à savoir le port de masque, le lavage des mains avec du gel ou du savon, la distanciation lors des activités de rencontres et de formations. Fert a également mis en place une dotation de masques, de gels à chaque conseiller pour les activités à mener sur le terrain et des séances de sensibilisation /conscientisation sur le respect des mesures de protection lors des activités de rencontre et de formation.

Au niveau des SCOOP, elles ont aussi appliqué les mesures et recommandations prises par le Gouvernement. Au niveau de la SCOOP de Pissila, selon son président, ils ont acheté du gel et des caches nez qu’ils mettent à la disposition des membres et autres participants lors des rencontres et limitent le nombre de personnes pour respecter la distanciation. Également ils ont mené des séances de sensibilisation au profit des membres lors des rencontres et autres occasions de rassemblement.

## Réponse du SERACOM au Burkina

Le confinement était à l’échelle nationale mais pas au niveau de la ville de Djibo qui n’a pas connu de cas depuis le début de la pandémie au Burkina Faso en Mars. Le confinement au niveau de nos partenaires a surtout eu pour conséquences l’annulation de toutes les rencontres présentielles et la tenue des rencontres par vidéo conférence. Cependant le mauvais débit d’internet dans la zone ne facilite pas l’utilisation de cette technologie.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Dans notre structure lors du confinement tout le personnel a continué à travailler à la maison pour les activités on line. Le suivi des activités sur terrain surtout le suivi des directs des parcelles et l’encadrement des bénéficiaires sur les FFS étaient dans les mains des animateurs qui collaboraient étroitement avec le technicien agricole sur téléphone. Car les activités agricoles étaient en cours.

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

Le confinement a été géré de manière intelligente mais avec un accent particulier sur la rareté des rencontres (personnel et administrateurs).

- Les horaires de travail ont été revus en baisse ;

- Les téléphones portables sont constamment utilisés pour communiquer.

# Quelles activités prévues dans l’année 2020 ont dues être adaptées, reportées, voire annulées ?

## Réponse du SERACOM au Burkina

Avec la pandémie, le SERACOM a été amené à adapter voire reporter ou annuler certaines activités planifiées dans l’année 2020. Ces activités sont :

- La Coopérative Sahel Produits avec l’appui du SERACOM avait obtenu en Février un contrat pour l’exportation de 60 tonnes de sésame bio en Allemagne. L’arrivée de la pandémie en début mars et les mesures de confinement ont eu pour impact la révision du contrat à la baisse pour passer de 60 à 40 tonnes et la cogestion du contrat avec une autre structure pour pouvoir réaliser cette opération.

- La suspension et le report de toutes les activités entrainant un regroupement de plus de 25 personnes (les AG annuelles des Unités de Production, les formations des producteurs ….).

- Au niveau des Assistances alimentaires des populations déplacées dans le cadre du partenariat avec le PAM le SERACOM a mis en place une stratégie de distribution par groupe de 20 ménages et l’installation des kits d’hygiène sur les sites de distribution et des séances de sensibilisation des bénéficiaires sur les mesures barrières.

- L’adaptation de la concertation avec les partenaires par la tenue des rencontres et ateliers par vidéo conférences.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Dans le projet ACCIR parmi les activités exécutées figurent la formation sur l’animation sur les techniques d’animation des FFS, location des parcelles pour les champs-écoles, distribution des semences des légumineuses, du petit bétail, des intrants pour les champs écoles et démonstrations sur la pratique de préparation d’un aliment équilibré.

Une adaptation a été effectuée sur l’activité de formation sur la rubrique location salle où un montant de 200.000 Frw a été retenu pour la contribution d’ACCIR /ARDI dans l’appui aux familles pauvres affectées par COVID 19. D’autres changements ont été effectués sur l’activité d’achat du petit bétail où le budget destiné à l’installation de l’unité de CPV a été utilisé pour finaliser l’activité de l’achat du petit bétail et l’activité de l’installation de l’unité a été reportée à l’année prochaine

L’activité d’initiation des clubs des jeunes au niveau des écoles primaires identifiées dans la zone n’a pas eu lieu suite à la fermeture des écoles suite au COVID 19, elle a été également été repoussée jusqu’ à la réouverture des écoles.

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

Les réunions d’instances (Conseil d’administration, bureau) n’ont pu se tenir correctement de même que les rencontres avec les services techniques et les projets d’appuis au développement sont réduits.

- les activités de formation sont réadaptées au contexte de chaque MFR ;

- Le principe de l’alternance risquerait de connaître quelques perturbations ;

- Les formations continues risqueraient de perdre le dessus sur les formations initiales (moins d’heures, moins d’effectifs) ;

- Les visites d’études et d’échanges d’expériences seront réadaptées

# Cela va-t-il changé votre manière de travailler à plus long terme ? Avez-vous réfléchi à des méthodes d’anticipation et d’adaptation si ce type de crise devait se reproduire ?

## Réponse du SERACOM au Burkina

Les plus grandes préoccupations de notre entreprise concernant l’impact du COVID-19 sont :

- Les délais de paiement de nos clients donc de paiement aux producteurs,

- Ralentissement des activités de commercialisation,

- Difficulté d’approvisionnement en intrants agricole,

- Les difficultés de suivi accompagnement des producteurs de sésame,

- Les difficultés au niveau des ventes groupées des producteurs,

- Les disponibilités de financements de nos activités de production et de commercialisation

Pour se préparer à moyen et à long terme notre organisation se prépare à :

- A moyen terme nous menons nos activités tout à tenant compte des mesures barrières qui ont prises par le gouvernement c’est-à-dire nous travaillons avec des petits groupes de producteurs (maximum 15 par groupe) et beaucoup de nos concertations sont faites par des appels téléphoniques, la valorisation des rôles des Animateurs endogènes pour le suivi conseils et la sensibilisation, et la collecte de porte à porte.

- A long terme nous pensons la mise en place d’une Unité de centralisation et de nettoyage du sésame à Djibo.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Pour les bénéficiaires et coopératives partenaires d’ARDI les mesures suivantes ont été renforcées afin de s’adapter à une crise pareille :

* L’encadrement des bénéficiaires dans de petits groupes par des animateurs paysans (encadrement de proximité) ;
* Renforcer la culture de l’épargne et du crédit au sein des ménages et dans les FFS et coopératives pour les aider dans les périodes de crise ;
* Renforcer les mesures d’hygiènes sur les FFS et même dans les ménages (mettre en place les moyens simples de lavage des mains) ;
* Pour les coopératives partenaires d’ARDI, les membres ayant des téléphones et les leaders seront sensibilisées sur l’usage de la technologie afin d’accéder sur l’information (utilisation des téléphone mobile, mobile money, suivi des informations agricoles etc…)

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

Vu les perspectives qui se dessinent et pour certains qui disent que la pandémie va durer jusqu’en 2021, impérativement, il nous faut nous réadapter, ne pas trop embrasser, faire des choses réalisables et dans le temps tout en préservant la santé de nos populations. Si cela s’avère être, on risquerait de travailler à distance et les zones rurales ont des difficultés par rapport à la connexion au réseau et cela aura des conséquences sur les échanges et le partage mutuel des informations. Depuis lors le plan stratégique de l’union souffre d’une restitution en assemblée générale. Le consultant choisi pour aider l’Union ne peut pas se déplacer pour raison la fermeture des frontières des pays limitrophes : Mauritanie, Mali, Gambie, Guinée. Il y a lieu de repenser notre méthode d’intervention et d’appui aux MFR.

# Quelles sont les conséquences de la pandémie sur le plan agricole dans votre région ? Quelles difficultés ont rencontrées les producteurs ?

## Réponse de Fert au Burkina

Bien que la région du Centre Nord n’ait pas enregistré de cas, l’épidémie de virus COVID-19 a eu des conséquences au sein des OP dues aux mesures de précaution prises par le gouvernement. On note entre autres des interruptions du commerce et de la production locale, du stockage, de la transformation et de la distribution dû à la fermeture des marchés et à la restriction des déplacements. Les marchés agricoles, restaurants et hôtels ayant été fermés, le commerce des producteurs a été fortement réduit et affecté lourdement leurs revenus. C’est surtout le cas des producteurs et OP que nous accompagnons qui écoulent leurs productions en majorité dans les marchés des zones urbaines et rurales.

## Réponse du SERACOM au Burkina

Au Burkina Faso les premiers cas de la pandémie ont été annoncé en début Mars 2020 entrain ainsi la prise de mesures de confinement au niveau national. Pour les producteurs cette période coïncide aux activités de collecte et de commercialisation pour les produits agricoles de la saison hivernale, la vente des animaux pour la constitution de stocks alimentaires et de SPAI et le démarrage de la récolte et la mise à marché des produits issus de la maraicher culture. Donc les mesures de confinement prises avec surtout la fermeture des marchés, la mise en quarantaine des villes comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso et la fermeture des frontières ont eu des conséquences les agriculteurs de notre région. Ce sont :

- La difficulté d’accès à des marchés pour les Eleveurs avec la fermeture du marché à bétail de Djibo qui l’un des marchés d’approvisionnement en bétail le plus important au niveau de sous-région.

- La difficulté d’approvisionnement de la zone en produits alimentaires et en Aliments Bétail.

- Les difficultés rencontrés dans l’exportation du sésame bio due au retard et au temps pris pour l’export avec le confinement des services de transit et de transport ayant entrainé l’attaque du produit par des insectes à l’arrivée et des couts supplémentaires.

- La suspension des activités de collecte groupée de sésame bio,

- Le retard de paiement des clients donc de paiement des producteurs,

- La diminution du chiffre d’affaire sur la vente des produits agricoles et enfin le respect des engagements pris avec les clients.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Depuis le début du confinement les agriculteurs sont autorisés de continuer leurs activités agricoles. Malgré cet effort de l’état pour sauvegarder la sécurité alimentaire dans ces moments de crise, quelques problèmes ont été observés :

- Le coût élevé de la main d’œuvre car les déplacements des personnes étaient interdits d’où la main d’œuvre locale qui était insuffisante et chère dans certaines zones,

- Le suivi des techniciens sur terrain était limité suite au confinement ;

- Les prix de certains produits ont été élevés à cause de leur rareté dans certaines zones par exemple la pomme de terre, les fruits etc.

- Les agriculteurs/éleveurs qui étaient dans des chaines de valeurs comme fruits, légumes, volailles n’ont pas trouvé des marchés directs de leurs productions suite aux bars, restaurants et hôtels qui étaient fermés dans la période de confinement.

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

La campagne 2019/2020 a enregistré un déficit en céréales locales (niébé, arachide) et certains ont connu des hausses.

- le kg de niébé qui se vendait à 350 F est revendu à 500 F ;

- le kg d’arachide coque de 150 F à 300 F ;

- le kg d’arachide en grains de 500 F à 600 F.

Les marchés hebdomadaires qui servaient de lieu d’écoulement et d’approvisionnement ne fonctionnent pas correctement (3 jours sur 7 sont ouverts). Cependant, les dimanches, tous les marchés sont fermés pour permettre aux Unités de gestion des déchets de procéder au nettoyage et à l’assainissement des canaux.

Les vols aériens sont suspendus et donc il est difficile de trouver les marchandises. Celles qui existent, ont connu des hausses exorbitantes.

- nos producteurs et productrices n’ont plus de réserves encore moins de semences pour faire face à la campagne 2020 ;

- il s’y ajoute les faibles pluviométries enregistrées au nord et au centre du pays ;

- les jeunes (bras valides) qui avaient émigré pour aider les familles, sont revenus au bercail, la famille s’est élargie alors que les ressources diminuent ;

- le cheptel qui constituait une épargne est en train de s’effriter à cause du manque d’alimentation et une mévente ;

- l’aviculture a connu des pertes énormes dans les foyers à cause d’une épidémie ;

- les légumes qui nous venaient du Maroc et de l’Europe ne sont plus accessibles, les repas cuisinés ne reçoivent plus de légumes ;

- le poisson frais se fait de plus en plus rare.

# Y a-t-il actuellement ou craignez-vous qu'il y ait prochainement des problèmes de sécurité alimentaire pour la population, liées à la pandémie ?

## Réponse de Fert au Burkina

Les mesures prises pour restreindre la circulation des personnes a constitué un défi pour les producteurs. Mais dans la région du Centre Nord, c’est le contexte d’insécurité qui constitue le défi majeur. En effet, les populations vivent quotidiennement dans la peur et dans l’incapacité de cultiver convenablement leurs champs à cause des attaques perpétrées des terroristes. Il est probable que cela affectera lourdement la sécurité et la salubrité alimentaire.

Cette crise humanitaire a été un peu occultée dans les médias par la pandémie Covid alors qu’elles gagnent toujours du terrain. Dans les zones les plus touchées, notamment les régions Nord, Sahel et Centre-Nord et principalement dans le Sanmatenga, les violences sont quasi quotidiennes. Aux combats entre des groupes armés et l’armée nationale et leurs alliés (VDP et Kogloweogo) s’ajoutent une série d’exactions contre la population civile : pillages, assassinats ciblés, massacres. On observe une évolution du nombre de personnes forcées de fuir leur domicile qui est révélatrice de l’escalade meurtrière qui touche par ailleurs toutes les communautés du pays.

Selon les élus de la SCOOP de Pissila, 17 villages victimes ont été abandonnés par leur population qui se sont déplacées à Pissila ville. La SCOOP enregistre au total 329 personnes déplacées dont 296 femmes et 33 hommes tous membres de la coopérative. Cette situation engendre des difficultés aussi bien pour les déplacés que pour les autochtones /producteurs OP, notamment en ce qui concerne l’hébergement, la scolarité des enfants, l’alimentation et les soins sanitaires.

## Réponse du SERACOM au Burkina

Il a actuellement des problèmes de sécurité alimentaire dans la province du Soum avec une crise alimentaire très aigue. Cette situation alimentaire peut s’expliquer en partie par les conséquences de la pandémie mais elle est due surtout à la situation sécuritaire très dégradée dans la zone avec le blocus de l’axe Djibo Ouaga par les Groupes Armés terroristes mais aussi le détournement des camions sur le même axe par ces derniers rendant même les assistances humanitaires difficile dans la zone.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Actuellement on assiste à un problème de sécurité alimentaire surtout pour les membres des familles vulnérables et également aussi dans des familles dont leurs membres ont perdu de l’emploi à cause du COVID 19.

Suite aux mobilisations à grande échelle des services agricoles et subventions de l’état sur les semences et engrais pour la saison prochaine de 2021A le problème d’insécurité alimentaire suite aux conséquences liées au COVID seront levées progressivement. Dans toutes ces activités les mesures sanitaires liées à la prévention de la pandémie sont renforcées et respectées.

## Réponse de l’UNMFR du Sénégal

Des problèmes de sécurité alimentaire sont à craindre car il n’existe plus de réserves dans les greniers. Dans la partie Nord et Est du pays, l’insécurité alimentaire serait inévitable si des mesures d’accompagnement ne sont pas prises (création de banques céréalières pour les zones pourvues et création dans d’autres).

Le retard dans la mise en place des semences et engrais aurait des conséquences sur les rendements. Le commerce local est à encourager. Comme disait l’autre : la sécurité alimentaire existe lorsque les êtres humains, ont à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

# Les limitations imposées en termes d’importation et d’exportation de denrées alimentaires ont-elles favorisé la consommation de produits locaux ?

## Réponse du SERACOM au Burkina

Cette situation a beaucoup favorisé la consommation de produits locaux. En effet ces limitations de circulation et d’échanges imposées à l’intérieur du pays ont aussi accentué cette consommation locale disons même des produits du terroir. Les produits du terroir n’ont pas connu la concurrence des produits des autres localités surtout pour les produits maraichers.

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Au Rwanda l’importation et exportation des denrées alimentaires de première nécessité pour la population n’ont pas été limité sauf que les mesures de la protection et de lutte de la pandémie doivent être respectées dans cette transaction. On observe une diminution des quantités tant pour l’importation que pour l’exportation ce qui implique la consommation de la production locale en grande quantité.

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

Les limitations imposées en termes d’importation et d’exportation des denrées alimentaires ont d’une part favorisé la consommation de produits locaux tels que le riz, le maïs mais une large part pour l’oignon et la pomme de terre demeure une équation incertaine en raison de leur périssabilité et leur rapide détérioration. L’oignon est un produit consommé pratiquement par tous les ménages mais la production reste insuffisante pour satisfaire les demandes, elle est mal régulée. Il n’existe pas de conservation à grande échelle.

# Quelles sont selon vous les leçons à tirer de la Covid 19 ?

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Certaines leçons restent à tirer aux effets du COVID 19 :

- Développer l’épargne financière au sein des familles et ménages agricoles pour éviter des problèmes

- Maximiser la production agricole et développer également les systèmes de stockages de la production afin de contribuer à la sécurité alimentaire ;

- Utilisation de l’ICT pour l’animation et participation dans différentes réunions, envoi des rapports, accès facile à l’information, mobile banking, mobile money etc.. ;

- Adoption de certaines mesures barrières comme la culture du lavage des mains qui vont contribuer dans la lutte de plusieurs maladies parasitaires, bactériennes et virales

## Réponse du SERACOM

Les quelques leçons que nous pouvons tirer de cette pandémie sont :

- La vulnérabilité de l’homme et de toutes ses innovations et technologies,

- La nécessité d’avoir une production locale minimale pour face aux besoins des populations locales (besoins de base),

- La fragilité de tous nos systèmes économiques, sanitaires

- En fin la nécessité d’une solidarité nationale et internationale.

## Réponse de l’UNMFR au Sénégal

Il est devenu urgent de relever le plateau technique de nos structures et renforcer notre système d’animation et de sensibilisation de certaines maladies auprès des populations. Il urge aussi de prendre en compte, la variabilité climatique avec une implication en termes d’environnement, social et économique.

- renforcer les capacités d’adaptation et de résilience

- repenser notre agriculture

# Avez-vous d’autres informations à ajouter ?

## Réponse de l’ARDI au Rwanda

Le COVID 19 a tellement secoué les agri-éleveurs des pays en voie de développement car le plus souvent leur production est insuffisante, traditionnelle, sans technologie de production et de transformation et même pas d’assurance.

## Réponse de l’UNMFR du Sénégal

Face à cette pandémie dont on ne sait pas à quelle période elle va disparaître, il y a lieu d’élaborer des programmes de résilience sociale et économique qui pourraient aider les populations de sortir des effets néfastes de l’après Covid-19. S’investir dans les activités Agro-sylvo-pastorales et halieutiques devient des urgences si on veut échapper à la famine.

## Réponse du SERACOM au Burkina

A la pandémie COVID-19, il faut noter que depuis Avril, le contexte sécuritaire s’est fortement dégradé dans la zone. Cette situation a eu pour conséquences l’inaccessibilité de certaines zones, le déplacement des populations, le blocus de la ville de Djibo, les détournements des camions et des vivres des humanitaires, des enlèvements et des assassinats des leaders communautaires sur l’axe Djibo Namssiguia qui mène à Ouagadougou.

Cette situation a contribué à aggraver la situation alimentaire dans la zone créant ainsi des ruptures des stocks, la flambée des prix et la chute des prix des animaux.